

**SAINT-GERMAIN-DE-JOUX**  
**01130**

Tél: 04.50.59.81.51 Fax: 04.50.59.85.03  
mairiestgermaindejoux@wanadoo.fr



Le 03 juillet 2023,

Madame, Monsieur,

L'éclairage public est une nécessité. C'est un service qui vous apporte confort et sécurité lors de vos déplacements.

Cependant, il est aussi dommageable pour l'environnement nocturne, la biodiversité et même la santé humaine. Une utilisation raisonnée et maîtrisée s'avère indispensable, dès lors que vos besoins de mobilité ne sont plus d'actualité.

Eclairer trop longtemps et pour rien est néfaste et représente un gaspillage d'énergie.

L'équipe municipale souhaite s'engager dans une démarche plus vertueuse de l'éclairage public en allumant lorsque cela est nécessaire et en éteignant lorsque cela n'est plus utile.

L'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit (0h à 5h), sera effective sur l'ensemble de la commune courant juillet.

Pour rappel, les hameaux des Combes, Longefand, Arcis, Bellelive sont éteints depuis plus d'un an.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute pour toute question complémentaire.

Le Maire

Gilles THOMASSET

